



C.A.P.D du mardi 13 mars 2018 – 9h30/12h45

Le SNUipp-FSU 01 représente 5 sièges sur 10 en CAPD pour défendre l'ensemble de la profession dans la transparence et l'équité. Pour le SNUipp-FSU, étaient présent-es Agnès ANDRE-MASSE, Pascal BAUDET, Morgan VINCENT, Jean-Michel FAVRE, Yoann ROBERT

I. Résultats des permutations informatisées 2018

Statistiques 2018 :

283 demandes, dont :

- 115 pour rapprochements de conjoints
- 33 annulées car non confirmées par les intéressés malgré une relance via Iprof et par mail de la DIPER le 9 janvier
- 65 sortants
- Candidats à l'arrivée : 170
- 34 entrants
- Solde: - 31

L'I.A. fait remarquer que les possibilités de départs sont plus nombreuses cette année, mais à titre exceptionnel, car à chaque année son contexte, sans préjuger des décisions pour l'année prochaine...

Remarques du SNUipp-FSU 01 : le SNUipp-FSU constate que le département de l'Ain ressort comme peu attractif pour les enseignants : il y a là un levier à actionner.

L'I.A. précise que, pourtant, ce département est attractif au plan économique, et possède de nombreux atouts... Comme tous les ans, le SNUipp-FSU portera nationalement la nécessité de tenir un groupe de travail pour permettre aux situations les plus difficiles (séparations de conjoint ou situations médicales) d'aboutir.

Mais nous ne voulons pas oublier les collègues qui ne se retrouveraient pas dans ces situations. Nous le répétons donc : le droit à mutation doit être effectif, les enseignant-es ne sont pas responsables du déficit en personnel ! Au niveau départemental, une attention particulière devra être portée sur les demandes d'exeat.

La Circulaire « Exeat-Ineat » sera probablement publiée en cours de semaine prochaine.

II. Listes d'aptitudes pour les rentrées 2018, 2019 et 2020

A. CPC

Total de 40 inscrits (liste mise en place en 2017). 9 nouveaux inscrits pour la rentrée 2018 :

BESSON-BRABANT Emmanuel Poste CPC Généraliste – Pays de Gex Nord : à titre provisoire (TPRO)

LAGARDE Laurent

LEDYS Thibault

LINCK Jean-Sébastien

MOREL Sandrine CPC EPS Belley : à TPRO

PARRA Michel CPC Généraliste Bellegarde : à TPRO

ROLLET Patrick

VINCENT Morgan CPC Généraliste (suivi T1 et T2) Pays de Gex Nord : à TPRO

BISSERKINE Alexis CPC Généraliste La Côtière : à TPRO

A la demande du SNUipp, il apparaît logique pour l'I.A. que les collègues nommés par appel à candidatures sur un poste resté vacant après le mouvement, soient titularisés sur leur poste s'ils obtiennent la Liste d'Aptitude cette année, et s'ils le mettent dans leurs 3 premiers vœux.

L'I.A. confirme également qu'elle a relevé 4 cas de collègues faisant fonction de CPC qui sont en train de passer la CAFIPEMF, mais qui ne sont pas sur L. : mais comme « ils ont rendu service », ils seront titularisés sur leur poste (cf notre compte rendu de la CAPD mouvement de l'année dernière),

B. Adjoint.e.s en politique de la ville de Bourq en Bresse (Louis Parant, Charles Perrault, Charles Péguy, Saint-Exupéry, Alphonse Daudet, Les Dîmes (maternelle et élémentaire), Les Lilas ainsi que les postes d'adjoints de l'école maternelle Les Vavres à Saint Denis les Bourg

Total de 48 inscrits depuis 2011.

15 nouvelles demandes pour la rentrée 2018 : 6 collègues non-inscrits et 9 nouveaux inscrits sur liste d'aptitude à la rentrée 2018 :

COURTIAL Valérie
EYMERY Sarah
GENESSAY Jérémie
MATHON Lucile

PICHON-THOMASSON
Laetitia
BELIAH Renaud
DELMAS Alexandra

BAVOUX Emilie
PUIGNERO Corine

Remarques du SNUipp-FSU 01 : nous demandons là aussi communication des raisons des refus aux personnes non retenues : l'I.A. confirme qu'un courrier sera envoyé à chaque personnel non retenu indiquant à ceux-ci la possibilité de demander un entretien pour connaître les motifs du refus. **N'hésitez pas à vous faire accompagner par un élu du SNUipp-FSU pour ces entretiens.**

Le SNUipp demande l'ancienneté des retenus car ils semblent que l'ancienneté soit un critère de sélection important. L'IA nous communiquera ultérieurement cette donnée.

C. Enseignants Référents Handicap

Total de 26 inscrits sur cette liste depuis 2015. 3 nouvelles demandes toutes validées :

RENAUD Nadine
MARTIN Sylvie
HERBOMEZ Emmanuelle

D. Poste à profil de directeur à l'école primaire de Saint-Rambert-En-Bugey – R.E.P.

PUEL Christine à Titre Définitif, qui libère la Direction SAINT-DENIS-EN-BUGEY

Après le Mouvement Principal, l'I.A. envisage d'ouvrir les différents appels à candidatures (directeurs, CPC...) aux personnes inscrites sur liste d'aptitude, mais qui n'occupent pas encore un tel poste à profil.

III. Mise à jour de la liste des personnels ayant fait une demande de renoncement à leur poste

Au 9 mars : 9 demandes sont recensées (7 l'an dernier, 4 il y a 2 ans). Une 10ème a été refusée, car elle ne correspondait pas aux critères de la circulaire.

L'IEN-A a rappelé que ce dispositif répondait à des situations de difficulté sur le poste au niveau relationnel notamment. Ces postes seront donc proposés au mouvement principal.

IV. Mise en disponibilité pour l'année 2018 - 2019

A. Demandes de droit

80 demandes de droit sont accordées. Le SNUipp-FSU précise qu'1 demande sur 2 émane du Pays de Gex. L'I.A. émet l'hypothèse que c'est dans le Pays de Gex que se concentrent les ouvertures de classes, les néo-titulaires et les collègues avec des carrières jeunes.

B. Demandes sur AUTORISATION

8 accords sur les 19 demandes sur autorisation (nombres en baisse).

Nous contacter pour en savoir plus si vous êtes concernés.

V. Liste des personnels admis en formation de préparation au CAPPEI pour l'année 2018-2019

Au 13 mars :

Sur 11 candidatures, seulement 3 départs en formation pour le module 2 (Travailler en Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté): VEDEL Vanessa - BRISACIER Anaïs - GUILLOT Céline

Liste complémentaire: DRAPIER Anne-Laure - LAULAGNET Bernadette - THERENE Aurélie - KAPPELLER Magali - BONGIORNO Magali - MALAFONT Anne-Marie -

Sur 12 candidatures, 7 départs en formation pour le module 3 (Coordonner une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire): BEITZ Céline - BONNAFE Delphine - GENTET Julien - EUSTACHE Hélène - COURTIAL Valérie - POMI Sandrine - PACK Alizée -

Liste complémentaire: MARZOUKI Axelle

Sur 6 candidatures, 3 départs en formation pour le module 4 (Enseigner en Unité d'Enseignement des établissements et services sanitaires et médico-sociaux): GALLY-BOURDEAU Cécile - JACQUEMIN Céline - MAILLET Séverine

Question du SNUipp-F.S.U. : si des désistements supplémentaires apparaissent pour les modules 3 et 4, ces départs en formation en présentiel de préparation au CAPPEI se reporteront-ils sur le module 2 ? L'I.A. reconnaît ne pas avoir envisagé cette situation : elle n'a pas de réponse, pour l'instant !

VI. Départ au titre du congé de formation professionnelle 2018-2019

10 demandes (6 en 2017-2018), 7 accords (5 l'année dernière) pour des périodes de formation allant de 8 à 10 mois, et 2 refus (1 l'an passé). L'I.A. dispose des mêmes moyens que l'année dernière, soit 84 mois.

Cependant, comme une collègue change de département, ce sont 68 mois seulement qui sont utilisés. Il reste donc 16 mois.

Les demandes accordées à ce jour : ARLOT Anne-Laure, DELLA ROSSA Audrey, FOURGO Sandrine, GALLET Camille, GIBAUT Marie-Laure, GOUMAZ Marianne, LAZZARO Catherine.

le SNUipp-FSU donc demande à l'I.A. de réétudier les 2 demandes refusées. Elle accepte de les ré-étudier sans assurance de les accorder toutefois.

Nous contacter pour plus d'information.

VII. Information sur les PACD et PALD

16 demandes (9 l'an dernier) ont été étudiées avec le médecin et les assistantes sociales du département.

- 3 demandes accordées seulement, et un reclassement sur poste administratif.

Nous contacter pour plus d'informations sur votre demande.

Remarques du SNUipp : ces postes sont pris sur la dotation, ce que l'administration ne manque pas de nous faire remarquer. Pour autant, ils sont importants pour les personnels concernés et les contraintes budgétaires ne doivent pas être une raison d'en limiter le nombre. 2 accords en 2016, 3 en 2017.

VIII. Questions diverses

1. Contractuels : 16 contractuels remplaçants pour un nombre d'Équivalents Temps Plein de 15 autorisés par le Rectorat.

2. Mouvement 2018 :

- 4 postes sont transférés des écoles de St Genis Pouilly à la nouvelle école de la Diamanterie : 1 seule Mesure de Carte Scolaire, car les 3 autres collègues sont affectés à Titre PRovisoire.

- Le SNUipp a demandé communication de la liste des personnels en mesure de carte scolaire :

2 Mesures de Carte Scolaire 2017 bénéficieront de leur priorité au mouvement 2018;

- Concernant les contraintes relatives à l'attribution des classes pour les PES :

Ils ne pourront pas être affectés sur des CP, sur des postes en politique de la ville et en éducation prioritaire. Dans la mesure du possible, il faudra également éviter qu'ils soient en poste sur des classes de CM2.

Les berceaux seront connus vers le 15 juin 2018, et les écoles seront informées dans le courant juin.

Les PES en renouvellement ne resteront pas nécessairement sur le même poste pour ne pas les mettre en difficulté (mais sans pouvoir participer au mouvement) ; les PES en prolongation resteront sur le même poste.

- PDMQDC actuellement à titre provisoire : une circulaire est-elle prévue au sujet de la liste d'aptitude PDMQDC ?

Concernant quelques postes de PDMQDC qui avaient été obtenus à titre provisoire, suite à une intervention du SNUipp-FSU, l'I.A. n'exclut plus d'ouvrir ces quelques postes (1 ou 2 selon elle !) à la Liste d'Aptitude, mais en précisant aux collègues que leur engagement pourrait ne s'exercer que sur l'année scolaire.

Si un PDMQDC fait le mouvement, son poste sera bloqué et ne pourra être pourvu au premier mouvement !

Remarques du SNUipp : Pour le SNUipp-FSU, cela est inacceptable alors que le bilan de ce dispositif novateur et plébiscité par les collègues n'a jamais été fait. De plus, cette décision fait reposer sur le PDMQDC actuellement en poste la continuité du dispositif sur l'école. Merci aux PDMQDC de nous contacter pour construire collectivement une réponse car le SNUipp a été le seul à défendre ce dossier en CAPD.

- **Quand nous sera communiquée la liste des personnels bénéficiant d'un bonus de points au mouvement ? Quel regard en auront les délégués du personnel à des fins d'équité et de transparence ?**

La liste des enseignants demandeurs et bénéficiaires d'une bonification à caractère social et médical sera communiquée aux Délégués du Personnel au plus tard le 27 avril en même temps que le projet de Mouvement.

L'IA refuse encore une fois la présence de délégués du personnel dans un groupe de travail sur cette question. L'opacité ne se fait que grandissante avec une telle décision.

3. Quand paraîtront les modalités relatives aux demandes de DIF-CPF ?

L'IA. est en attente de consignes ministérielles et de leurs déclinaisons académiques.

4. Pourquoi les enveloppes de frais de déplacement des personnels itinérants (CPC, RASED, PEMF ...) sont-elles transmises aussi tardivement ?

Le montant des dotations individuelles pour les frais de déplacements de décembre 2017 à juillet 2018 a été transmis aux intéressés seulement lundi 12 mars 2018 ! Le budget a été connu fin février. L'IA. reconnaît le problème et s'engage à le faire remonter.

5. Animations pédagogiques :

Des convocations sont transmises une à deux semaines avant la tenue de ces animations alors que les dates n'étaient initialement pas connues : le SNUipp-FSU 01 demande à ce que l'administration fasse preuve de bienveillance et puisse anticiper à l'avenir. L'IA. s'engage à le partager avec les IEN.

6. CAPPEI candidat libre 2018 : quelles sont les dates de rendu du dossier professionnel épreuve 2 en fonction de la date de passation (printemps ou automne) ?

Conformément au B.I.R., dépôt le 13 avril 2018 à 17h au Secrétariat A.S.H., par mél. Par contre, c'est la Commission ASH qui doit transmettre aux membres de la Commission les dossiers 15 jours avant.

7. Visite médicale des GS maternelle et repérage des difficultés par les enseignants (fiches à renvoyer et tests à effectuer) : est-ce de leur ressort ?

L'IA. prend note, mais estime qu'ils doivent faire passer ce test, sans l'interpréter, pour que le Médecin puisse gagner du temps...

8. Journée académique « mathématiques » du 14 mars : sur quels temps de services les enseignants participeront-ils à ces conférences ?

L'IA. répond que c'est sur le temps de service ! Cependant, des impossibilités seront prises en compte par les IEN, mais les convocations permettent un défraiement...

9. L'IA. précise qu'il n'y aura pas de Groupe de Travail sur les Temps Partiels

Les réponses à l'octroi des temps partiels seront données après la C.A.P.D. du 15 mai 2018. La règle est la même que l'année dernière : en l'absence d'entretien, il faut considérer qu'un accord de principe sera donné. Des collègues seront convoqués pour un entretien si besoins d'éclairages et d'échanges.

10. Classe exceptionnelle : L'IA. affirme également qu'il n'y aura pas de Groupe de Travail pour la Classe Exceptionnelle, conformément aux règles. Il s'agit d'une nouvelle Commission : des modalités de tirage au sort auront lieu cette après-midi. L'IA. est dans l'attente de directives académiques pour connaître la composition d'un éventuel groupe d'experts, si celui-ci devait être nommé. Cette CAPD est prévue début avril, et pourrait se tenir sans aucun élu du personnel !

Vos 5 délégués du personnel (sur 10) :

Agnès ANDRE-MASSE

Pascal BAUDET

Jean-Michel FAVRE

Yoann ROBERT

